



Refus de payer mon salaire suite à période d'essai

Par Knights2104

Bonjour à tous !

J'ai signé un contrat en CDI le 19/07. Ma période d'essai était de deux mois. Mais, suite à des différends avec mon employeur, je décide de lui signifier mon départ le 23/07 au matin. Celle-ci a très mal pris mon départ, et a refusé de me fournir les documents de fin de contrat et le solde de tous mes comptes, arguant que le contrat que j'ai signé n'a jamais été validé par sa comptable et que de fait, c'est comme si je n'avais jamais été ici. Elle refuse également verbalement de me verser mon salaire, ainsi que de respecter la période de 24h de préavis. Je lui ai proposé la signature d'un document attestant de ma rupture conventionnelle, mais celle-ci a également refusé de le signer.

Que puis-je faire dans cette situation pour exiger le versement de mon salaire ?

Par janus2

Bonjour,

arguant que le contrat que j'ai signé n'a jamais été validé par sa comptable

On se moque bien de la comptable, si vous avez un contrat signé par l'employeur !

De plus, pour un CDI à temps plein, le contrat écrit n'est même pas obligatoire.

Si votre ex-employeur maintient sa position, vous pouvez apporter tout élément démontrant que vous avez bien travaillé quelques jours dans cette entreprise (témoignage de collègues ou de clients, etc.) et saisir le conseil des Prud'hommes...

Par Knights2104

Merci pour votre réponse ! Je pensais d'abord envoyer un lettre recommandée pour régler cela à l'amiable, pensez-vous que ce soit judicieux ? Je n'ai pas le contact des mes ex-collègues malheureusement, et je ne sais pas s'ils témoigneraient en ma faveur si cela leur était demandé contre leur entreprise :/